



Pour ouvrir un compte ou effectuer un transfert de pouvoirs à la Caisse d'Épargne, il faut envoyer à l'OCCE du Gard

- le formulaire de demande d'ouverture de compte
- la photocopie de la carte d'identité ou du passeport (recto verso, en cours de validité) du mandataire et du signataire.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois du mandataire et du signataire.

L'OCCE ouvrira le compte et vous transmettra les codes d'accès internet pour la banque en ligne.

Pour toutes démarches ou réclamations, contactez directement et uniquement l'OCCE du Gard.

Ne pas appeler la Caisse d'Épargne.